



VILLE DE BRUAY SUR L'ESCAUT
DU MAIRE

Service émetteur : Pôle Culture-Festivités -Loisirs-Vie Asso & Economique

Objet : Signature d'un contrat de représentation d'un spectacle conclu entre la commune de Bruay-sur-l'Escaut et la société DIVAN PRODUCTION qui assure une prestation d'un spectacle pour le marché de Noël 2024.

Le Maire de la Ville de Bruay-sur-L'Escaut,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment les articles L2122-22,

Vu la délibération du Conseil Municipal en date du 04 Juin 2020 modifiée par celle du 06 juillet 2021 donnant délégation à Madame le Maire de certaines attributions du Conseil Municipal,

Considérant la volonté d'organiser des manifestations festives pour contribuer à l'attractivité de son territoire,

Considérant la nécessité de conclure un contrat avec la société DIVAN PRODUCTION relatif à une prestation d'un spectacle chalet du Père Noël avec atelier photographique et maquilleuses le samedi 14 et dimanche 15 décembre 2024.

DECIDE

ARTICLE 1 : de la signature d'un contrat avec la société DIVAN PRODUCTION, sise à Lille : 18 rue des Montagnards -59000 -Numéro S.I.R.E.T : 420 213 423 000 56 -Licences – 2-137546 et 3-1019130 relatif à assurer une représentation de spectacle pour un montant fixé à 8 500 € HT (TVA à 5,5%) soit 8 967,50 € TTC.

ARTICLE 2 : dit que le contrat est conclu pour la durée de l'événement,

ARTICLE 3 : dit que les crédits sont inscrits au budget Communal.

Fait à Bruay-sur-l'Escaut le 23/10/2024

Pour le Maire empêché
L'Adjoint délégué

Le Maire,



Sylvia DUHAMEL

Le Maire de Bruay-sur-l'Escaut certifie que le présente acte a été :

- Reçu en Préfecture le : 31/10/24
- Affiché le : 31/10/24